

---

## Récupération de compost en déchèterie

---

### Territoire de la Côte Ouest

Service Environnement  
1 Rue Eliard Laude Bp 49  
97822 Le Port

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Jacques Potier

[jacques.potier@tco.re](mailto:jacques.potier@tco.re)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



---

### CONTEXTE

Le TCO a pour compétence la collecte des déchets ménagers et assimilés sur un territoire semi-urbain de 210 000 habitants. Sur notre territoire (et à l'Île de la Réunion de manière générale), les déchets verts des ménages représentent 35% des déchets ménagers et assimilés. Nous traitons environ 35 000 tonnes de déchets verts par année.

Dans une double logique de sensibilisation de la population à l'utilisation du compost dans les jardins et d'augmentation de la fréquentation des déchèteries, il a été décidé de mettre le compost issu de ces déchets verts à disposition des administrés dans nos 11 déchèteries. Des « boxes » ont été installés et sont approvisionnés une à deux fois par semaine selon les besoins.

Devant le succès de cette opération (beaucoup d'administrés viennent récupérer du compost), nous avons souhaité communiquer sur le fait que nous pouvons tous produire notre compost à la maison. L'accent a donc été mis sur la gratuité des composteurs et la simplicité de la pratique du compostage.

### OBJECTIFS ET RESULTATS

#### Objectifs généraux

- Augmenter la fréquentation en déchèteries
- Promouvoir l'utilisation de compost comme engrais ou amendement naturel de qualité.
- Inciter à la pratique du compostage individuel

#### Résultats quantitatifs

765 tonnes de compost distribué

#### Résultats qualitatifs

- Satisfaction de la population.
- Appropriation par la population du fait que le compost est un produit de qualité accessible à tous.

### MISE EN OEUVRE

## Planning

Décembre 2011	Proposition d'un élu de la commission environnement de mettre le compost à disposition de la population
Janvier 2011	Etude de faisabilité et passation d'un marché pour la construction de « boxes » dans les déchèteries
Mars 2011	Construction des boxes dans les déchèteries
Mars 2013	Raccordement avec le PLP et mise en place d'une signalétique pour inciter la population à pratiquer le compostage et pour rappeler le règlement pour la récupération du compost.

## Moyens humains

Une équipe de la régie effectue les rotations vers les déchèteries pour déposer le compost (20% ETP)

## Moyens financiers

2 235 € de pose de panneaux (22 panneaux : communication sur mise à disposition du compost + incitation à la pratique du compostage domestique)



## Moyens techniques

Un camion plateau pour transporter le compost.

## Partenaires mobilisés

Le prestataire gestionnaire des déchèteries.

## VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

### Facteurs de réussites

Cette action est parfaitement reproductible si la déchèterie dispose d'espace.

### Difficultés rencontrées

Elle réside dans le fait de rendre plus attractives les déchèteries. Au même titre que les espaces de réemploi, un espace de récupération du compost devient une bonne raison de venir en déchèterie, et du coup y déposer les déchets plutôt que de les présenter en porte à porte.

Sensibiliser les personnes qui viennent récupérer du compost à le pratiquer à la maison. Ce

sont systématiquement des jardiniers. Ils voient parfaitement l'utilité du compost. Donc nous les interpelons sur le fait qu'ils pourraient en faire chez eux et en avoir à disposition régulièrement.

### Recommandations éventuelles

Concernant la promotion de la pratique du compostage domestique, les résultats ne sont pas toujours ceux qu'on espère... Certaines personnes ne voient pas l'intérêt de produire un compost maison puisqu'il y en a plein en déchèterie...

Il pourrait être utile de réaliser du compostage domestique sur la déchèterie, à proximité de la zone de récupération du compost, pour montrer concrètement comment faire du compost maison. Ce serait aussi l'occasion de comparer les deux composts : le compost domestique étant plus propre et « noble » que le compost industriel (erreur de tri, aspect « brûlé »).

Il est important de préciser dès le démarrage que le compost ne peut être récupéré que si un dépôt de déchet a été fait. Il faudra aussi bien insister vis-à-vis de l'agent d'accueil au respect de cette consigne.

---

### Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | DECHETERIE | CONTENEUR | MENAGE | DECHETS VERTS | BIODECHET

### Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site [optigede.ademe.fr](http://optigede.ademe.fr)

sous la responsabilité de son auteur

### Contact ADEME

admin AW

[alexandre.bonne@smile.fr](mailto:alexandre.bonne@smile.fr)

Direction régionale toutes les régions